

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 MAI 2021**

**Délibération**  
n° 2021.05.120

**Création de la  
commission de  
synthèse**

**LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 mai 2021**

**Secrétaire de séance** : Catherine BREARD

**Membres présents** :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir** :

Brigitte BAPTISTE à Karine FLEURANT-GASLONDE, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Gérard LEFEVRE à Vincent YOU, Catherine REVEL à Véronique DE MAILLARD, Valérie SCHERMANN à Gérard DESAPHY, Roland VEAUX à Jean-Jacques FOURNIE, Zalissa ZOUNGRANA à Pascal MONIER

**Excusé(s)** :

Frédéric CROS, Jean-Luc FOUCHIER

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2021**

**DELIBERATION  
N° 2021.05.120**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : **Monsieur ANDRIEUX**

**CREATION DE LA COMMISSION DE SYNTHESE**

En application des articles L.5211-1 et L.2121-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut former des commissions chargées d'étudier les dossiers soumis à l'assemblée délibérante.

Considérant le Pacte de gouvernance, adopté par le conseil communautaire le 11 mars 2021, qui présente l'organisation et le rôle des différentes instances dont la mise en place d'une commission de synthèse dans ses termes :

La commission de synthèse est une instance de co-construction transversale autour de tous les sujets ou politiques publiques de GrandAngoulême. Elle exerce 2 fonctions :

- La préparation du conseil communautaire (commission de préparation au conseil),
- Le suivi des groupes de travail, l'examen des dossiers ou des projets (commission de suivi des groupes de travail).

Elle est composée des 75 conseillers communautaires. Ainsi, chaque commune est représentée au sein de la commission de synthèse. Par ailleurs, les maires non conseillers communautaires sont invités à assister aux réunions de la commission.

**Je vous propose :**

**DE CREER** une commission dont la dénomination varie selon la fonction qu'elle exerce à savoir :

- commission de synthèse de préparation au conseil,
- commission de synthèse de suivi des groupes de travail.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Recu à la Préfecture de la Charente le :**

**15 juin 2021**

**Affiché le :**

**15 juin 2021**